



**POUR QUE L'ILLETTRISME RECULE  
EN BRETAGNE**

**Vendredi 27 janvier 2017**

**Une rencontre  
régionale à Rennes  
pour partager les  
bonnes pratiques et  
amplifier la  
mobilisation**



Ce projet est cofinancé par  
le Fonds social européen  
dans le cadre du programme  
opérationnel national  
« Emploi et inclusion »  
2014-2020



# Faire connaître les réussites pour que l'illettrisme recule

Depuis sa création, l'ANLCI met à disposition de ceux qui agissent des repères simples, des outils et des guides de bonnes pratiques pour qu'ils n'aient pas à réinventer ce qui existe déjà. Pour que chacun puisse s'inspirer de ce qui marche, pour que les initiatives contre l'illettrisme se multiplient, l'ANLCI conduit un programme national, le Forum Permanent des Pratiques, qui a la caractéristique d'être déployé localement.

Pour le cycle 2015-2017, des bonnes pratiques locales de lutte contre l'illettrisme ont été identifiées sur tout le territoire, et les acteurs qui les mettent en œuvre ont été invités par l'ANLCI à décrire leur méthode, les conditions de réussite, les écueils à éviter. Ils ont formalisé un kit pratique, véritable guide pour agir.

**En Bretagne, des ateliers ont réuni de nombreux acteurs engagés sur la question :**

**Comment proposer des formations sur mesure pour les salariés ne maîtrisant pas les compétences de base ?**

**Une rencontre dans chaque région pour valoriser les bonnes pratiques et amplifier la mobilisation contre l'illettrisme**

Le kit pratique issu de ces ateliers en région Bretagne sera présenté le 27 janvier 2017 lors de la rencontre régionale du Forum Permanent des Pratiques de l'ANLCI.

Temps fort de la mobilisation contre l'illettrisme, cette rencontre offrira l'occasion aux décideurs et acteurs impliqués dans la prévention et la lutte contre l'illettrisme de se réunir pour faire le point sur les avancées et amplifier l'action.

# Le programme

9 h 30

*Accueil des participants*

10 h 00

**Ouverture de la journée** par Christophe MIRMAND, Préfet de la région Bretagne, Préfet d'Ille-et-Vilaine et Georgette BREARD, Vice-présidente du Conseil régional de Bretagne chargée de la formation, de l'apprentissage et de l'orientation  
Intervention des Représentants du CREFOP

10 h 45

**Prévenir et lutter contre l'illettrisme en France : comment réunir pour mieux agir ?**

Hervé FERNANDEZ, Directeur de l'ANLCI

11 h 00

**Echange de bonnes pratiques : Comment proposer des formations sur mesure pour les salariés ne maîtrisant pas les compétences de base?**

Présentation du **guide pour agir** par Anne LANDAIS, Experte ANLCI

12 h 30

**Buffet déjeunatoire**

14 h 00

**Ateliers autour des priorités du plan régional de prévention et de lutte contre l'illettrisme**

**Atelier 1 :** Prévenir l'illettrisme du plus jeune âge à la fin de la formation initiale

**Atelier 2 :** Repérer les publics en situation d'illettrisme

**Atelier 3 :** Développer les pratiques culturelles et de loisirs pour vaincre l'isolement

**Atelier 4 :** Développer l'accès aux savoirs de base pour les adultes

15 h 30

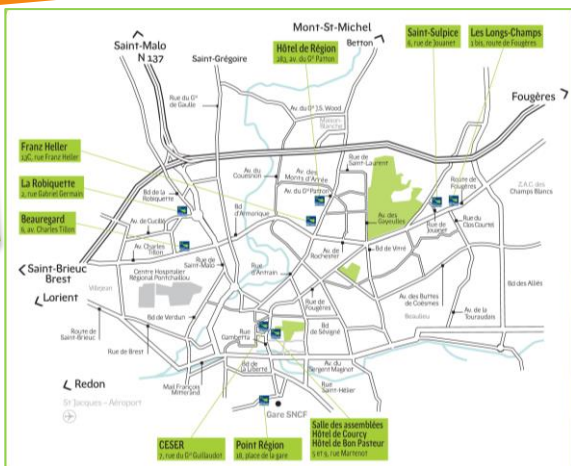
**Restitution des ateliers - Echanges avec la salle**

16 h 00

**Conclusion de la journée** par M. François-Claude PLAISANT, Chargé de mission régional

# POUR QUE L'ILLETTRISME RECULE

**Lieu :**  
Conseil régional de  
Bretagne  
Salle Anne de Bretagne  
283 avenue du Général Patton  
35000 RENNES



## → En bus :

- Hôtel de Région : lignes 3, 9, 30, 51, 71 (arrêt Hôtel de Région)
- Franz Heller : ligne 5 (arrêt Houx Cité U) ou lignes 51, 71 (arrêt Patton Gast), puis faire le reste du trajet à pied
- Saint-Sulpice : lignes 50, 70, 41 (arrêt Gaudinais) ou ligne 1 (arrêt Longs-Champs), puis faire le reste du trajet à pied
- Les Longs-Champs : ligne 1 (arrêt Longs-Champs)
- La Robiquette : ligne 4 (arrêt Beauregard)
- Beauregard : lignes 4, 30 (arrêt Préfecture)
- Point Région : lignes 1, 2, 11 ou métro ligne a (arrêt Gares)
- CESER : lignes 1, 9 (arrêt Sévigné)
- Salle des assemblées, Hôtel de Courcy, Hôtel de Bon Pasteur : ligne 3 (arrêt Thabor) ou lignes 1, 5, 9 (arrêt Sainte-Anne)

## Contact :

Nathalie RACZINSKI pour

François-Claude PLAISANT, Chargé de mission régional

02 99 20 22 71

nathalie.raczinski@ille-et-vilaine.gouv.fr

## INSCRIPTIONS

avant le 20/01/2017 :

<https://fpp-rencontre-bretagne.eventbrite.fr>

Agence Nationale de Lutte  
Contre l'Illettrisme

[www.anlci.gouv.fr](http://www.anlci.gouv.fr)

Le programme de diffusion des bonnes pratiques est piloté par l'Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme, avec le soutien du Fonds Social Européen.